

Communication des organisations professionnelles du spectacle vivant en hauts-de-France :

SYNAVI - ACTES PRO - COLLECTIF JEUNE PUBLIC- SYNDEAC

concernant l'annulation du Festival d'Avignon 2020, et la visibilité des compagnies de spectacle vivant des Hauts de France

L'annulation du Festival d'Avignon va directement fragiliser les compagnies qui étaient sélectionnées cette année. Les impacts de ce manque de visibilité se traduiront d'emblée par une baisse significative des ventes des spectacles de ces compagnies dans les saisons à venir ;

mais la question de la visibilité se pose également avec force pour l'ensemble des compagnies des Hauts de France : leur dynamique d'ensemble (artistique et économique) va se voir freinée et, pour certaines d'entre elles, stoppée.

A la fin de la période de confinement, l'activité du secteur du spectacle vivant va reprendre lentement, sans certitudes et de manière désorganisée, entraînant des conséquences moins visibles et plus difficilement chiffrables que des annulations, mais tout aussi importantes pour la vie artistique et économique des compagnies et dont les impacts se ressentiront sur le long terme.

C'est pourquoi nous proposons au Conseil régional de préserver le budget prévu sur l'opération Avignon 2020 pour :

> soutenir les compagnies sélectionnées sur l'opération Hauts-de-France en Avignon 2020 en :

- leur permettant, a minima, de faire face aux frais engagés sans possibilité de remboursement (arrhes versés pour la location d'une salle ou d'un logement, frais liés au travail préalable engagé pour une telle opération (frais administration, diffusion, communication notamment)

C'est le sens du courrier que vous avez adressé aux compagnies concernées . C'est une première décision importante pour les compagnies qui s'étaient engagées auprès d'un lieu ou qui avaient commencé la préparation logistique de cet évènement.

- leur proposant une reconduction automatique pour l'opération 2021 (pour les compagnies qui le souhaitent), tout en permettant à d'autres compagnies de poser leur candidature en augmentant le nombre de compagnies de la sélection 2021

> créer un fonds de soutien pour les Compagnies de spectacle vivant.

Cette aide exceptionnelle est indispensable,

- d'une part pour les compagnies qui avaient prévu d'aller à Avignon, sans l'aide de la région et qui vont être fragilisées par les frais déjà engagés,

- d'autre part pour sauver l'activité des compagnies des Hauts de France dont les projets ont été stoppés ou retardés par la crise sanitaire, mais aussi soutenir économiquement les femmes et les hommes qui oeuvrent au sein de ces compagnies.

Enfin, en ces temps extrêmement difficiles pour le secteur culturel, il nous semble indispensable de repenser la question de la visibilité des équipes régionales :

> nous vous proposons de travailler collectivement à ouvrir un large chantier de réflexion sur la problématique de la diffusion permettant de rassembler l'ensemble des acteurs culturels du secteur.